

Séminaire de recherche UMR AUSser

Programme 2015-2016

Isabelle Chesneau, architecte, docteur en urbanisme, maître-assistante à l'ENSA Paris-Malaquais

Vocabulaire temporel de la conception architecturale et urbaine

Concevoir un projet, c'est se fixer un but, tendre vers un horizon, souhaiter que ce qui « sera » se distingue de ce qui « a été ». Paul Ricœur disait en ce sens que « chaque architecte se détermine par rapport à une tradition établie¹ », concevant « après », « selon » ou « contre ». Influencé par la pensée de l'historien allemand Reinhart Koselleck, le philosophe signifiait, par ces termes, que la temporalité est fonction de la conception que chaque concepteur a de son temps, qu'elle est fondamentalement liée à l'expérience (et non *a priori*) : elle « s'accomplit dans la production de celui qui, par la compréhension, prend conscience de son temps en liant ensemble toutes les dimensions du temps². ».

Cependant, comme l'ont montré de nombreux travaux sur la morphologie et la morphogénèse urbaines, l'approche méthodologique de ces expériences temporelles reste en débat. En effet, la question du temps en architecture et en urbanisme ne peut se résumer à une histoire des idées (le progrès, la modernité, développement, etc.) ou à une succession d'événements constructifs, prenant parfois la forme d'une histoire des styles (Kubler, 1973). Le passé ne s'éclaire pas par la seule reconstitution d'états distincts, se succédant dans le temps ; la datation n'est pas une opération qui, à elle seule, permet d'apporter toute l'intelligibilité nécessaire, puisque l'état antérieur d'une ville n'influence pas nécessairement la constitution de nouvelles formes. Les processus de sédimentation ou de stratification urbaine (Francastel, 1984 ; Roncayolo, 1996 ; Darin, 2009, etc.), d'accélération ou de ralentissement, etc., obéissent en réalité à des logiques temporelles complexes, révélant, au sein même des projets, des rapports différents au temps : temps du politique, du social, de l'économique, des auteurs du projet, des institutions, etc. Les éléments de cette « structure » urbaine sont, en outre, instables, pouvant avoir des effets rétroactifs ou décalés dans le temps. Comme aime à le rappeler Marcel Roncayolo, il est des simultanités qui sont a-synchroniques. Ainsi, si tout projet porte en soi la mesure de son temps, au sein de chacun d'eux, les dimensions du passé et de l'avenir sont mises en relation de façon spécifique³ : « Il existe donc (on peut l'affirmer hardiment) dans l'univers, en un seul temps, une multitude de temps⁴. ».

¹ Paul Ricœur, « Architecture et narrativité », *Urbanisme*, no 303, novembre/décembre 1998, p. 44-51.

² Reinhart Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, traduit de l'allemand par Alexandre Escudier, Paris, Éd. Points, coll. « Points. Histoire », 2011 [éd. allemande, 1975], p. 238.

³ Bernard Lepetit et Denise Pumain (coord.), *Temporalités urbaines*, Paris, Anthropos, coll. « Villes », 1993, p. 133.

⁴ Reinhart Koselleck, *Le Futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. de l'allemand par Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 1990 [éd. allemande, 1979], p. 10

Dès lors, comment saisir dans chaque présent, *i.e.* dans chaque projet, la mise en relation du passé et du futur ? Si l'histoire des idées et des choses présentent des limites théoriques quant à l'étude des temporalités, l'herméneutique de la ville, telle que la préfigurait Bernard Lepetit dans l'ouvrage *Temporalités urbaines* (1999), reste une voie à approfondir. Citant Émile Benveniste, Paul Ricoeur rappelait lui aussi dans *Temps et récit* l'implication des actes de langage dans la construction de nos rapports au temps : « pour avoir un présent [...] il faut que quelqu'un parle ; le présent est alors signalé par la coïncidence entre un événement et le discours qui l'énonce ; pour rejoindre le temps vécu à partir du temps chronique, il faut donc passer par le temps linguistique, référé au discours⁵ ». Il s'agit donc de mieux mettre en évidence que « dire » l'architecture ou la ville n'est pas nommer une réalité extérieure au langage et indépendante de lui, mais mettre en évidence un acte qui participe à la construction et à la transformation de cette réalité. Plus largement encore, il s'agit aussi de souligner le pouvoir de conformation culturelle de l'espace urbain mis aux normes de catégories conceptuelles décrites par le langage. Parce que les mots sont ancrés dans un champ d'expérience d'où ils sont nés, leur importation d'une langue dans une autre ne renvoie pas à un simple transfert, mais bien à un changement de conception des relations entre l'espace et le temps des villes.

La méthode sémantique, conduisant à s'intéresser avant tout aux textes, laisse alors entrevoir la possibilité de saisir une « expérience de compréhension du temps », située historiquement et spatialement. Aux chercheurs ensuite d'interroger chaque conjoncture en analysant et en interprétant les opérations de désignation (les mots sont des témoins d'un temps), afin de mettre en évidence la part d'impensé – de non intentionnel – dans les conceptions du temps de chaque période, ce que d'aucuns appellent un régime d'historicité⁶.

Ainsi, dans le cadre de ce séminaire, nous chercherons à documenter ces rapports aux temporalités architecturales et urbaines en constituant un corpus de textes d'hommes politiques, d'architectes, d'urbanistes, de législateurs, etc. Tous ont vocation à montrer comment, dans une situation concrète, des expériences du passé des villes se sont transformés, des attentes, des espoirs, des pronostics tournés vers l'avenir ont trouvé à s'exprimer.

Le séminaire est ouvert aux chercheurs, aux enseignants, aux doctorants, ainsi qu'aux professionnels qui souhaitent débattre des questions temporelles liées au projet architectural et urbain.

*Il se tiendra, à 2 exceptions près, le **dernier lundi de chaque mois de 17h30 à 20h00**, à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (60 bd de la Villette 75019), IPRAUS (bat. B, 3^e étage), salle vitrée.*

⁵ Paul Ricoeur, *Le Temps raconté*, lien au titre d'ensemble, *Temps et récit*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « L'Ordre philosophique », 1985, p. 335-336.

⁶ François Hartog, *Régimes d'historicité : présentisme et expérience du temps*, Paris, Éditions Points, coll. « Points. Histoire », 2012 [2003].

Programme

28 Septembre 2015 – Séance introductive

- ❖ Isabelle Chesneau : présentation de la problématique et du cadre théorique du séminaire

26 octobre 2015 – L’approche métaphysique du temps

- ❖ Vincent Jacques : Deleuze et la question du temps

23 novembre 2015 – L’apport de la sémantique dans l’étude des temporalités architecturales et urbaines

- ❖ Isabelle Chesneau : Reinhart Koselleck et la sémantique historique : questions et méthodes

25 janvier 2016 – L’implication du temps dans l’action humaine

- ❖ Jean Attali : Le temps, le contrat et la confiance

29 février 2016 – Patrimoine et approche culturelle du temps

- ❖ Pijika Pumketkao et Nathalie Lancret : Mot et discours du patrimoine : l’évolution et la filiation des mots en Thaïlande et les décalages entre des discours patrimoniaux internationalisés et les approches locales

28 mars 2016 – Morphogénèse de la ville

- ❖ Jean-Pierre Frey : Marcel Poëte et *Paris. Son évolution créatrice* (1938)

11 avril 2016 – Cycle de vie des bâtiments et recyclage urbain

(Date avancée en raison des vacances scolaires de printemps)

- ❖ Peggy Garcia : les mots du cycle de vie des bâtiments et du recyclage urbain

30 mai 2016 – Durée de vie des bâtiments

- ❖ Robert Carvais : qui écrit sur la durée de vie dans le champ du droit ?

27 juin 2016 – Les mots du travail architectural

- ❖ Maxime Decommer : où s’écrivent les mots du projet ?